



**CROISSANCE,
PERFORMANCE ET
ATTRACTIVITÉ
ÉCONOMIQUE**
des EPCI d'Ille-et-Vilaine

DÉCEMBRE 2017



SOMMAIRE

PRÉAMBULE

06 - Structures et spécificités économiques des EPCI

10 - Évolution de l'emploi dans les EPCI d'Ille-et-Vilaine

12 - Performance des territoires

16 - Transferts d'établissements

INTRODUCTION

L'Insee produit chaque année une analyse de l'évolution de l'emploi en Bretagne. Comme à l'échelle nationale, les grands pôles urbains bretons comptent une part majoritaire de l'emploi régional mais celui-ci est toutefois moins concentré que dans d'autres régions. En effet, les villes moyennes et les couronnes périurbaines offrent relativement plus d'emplois qu'ailleurs. En complément de l'analyse régionale, l'Audiar propose un éclairage des dynamiques territoriales et de l'attractivité économique des 18 EPCI*¹ d'Ille-et-Vilaine. L'étude, présentée dans ce document, pose le profil économique de l'écosystème breillien et analyse l'attractivité et les performances économiques des EPCI.

La mondialisation et la métropolisation nous amènent à observer les territoires d'un point de vue différent et à nous poser de nouvelles questions sur leur attractivité économique : Qui crée la richesse ? Est-ce qu'elle se concentre sur certaines polarités au détriment d'autres territoires ? Est-ce que les territoires extérieurs aux grandes agglomérations sont économiquement performants ?

À l'échelle nationale, plusieurs études démontrent les différents effets de cette nouvelle dynamique économique. Localement, l'étude de l'attractivité économique des EPCI d'Ille-et-Vilaine tente de répondre à ces questions : Quels sont les spécificités économiques de nos territoires ? Les EPCI d'Ille-et-Vilaine créent-ils des emplois ? Écosystème local ou dynamique de secteur, qui porte l'évolution de l'emploi en Ille-et-Vilaine ? Quels territoires sont le plus attractifs pour les entreprises ?

L'étude démontre que les territoires d'Ille-et-Vilaine créent de l'emploi et de manière plus forte qu'à l'échelle nationale. Elle dessine un écosystème breillien où la métropole et ses territoires de proximité constituent ensemble les moteurs du développement local. Elle relève que, contrairement aux idées reçues, ce développement bénéficie à la très grande majorité des EPCI qui constituent avec la métropole, l'aire urbaine élargie de Rennes et que la croissance en emploi privé dépasse le plus souvent celle de la métropole elle-même.

¹ Établissement public de coopération intercommunale.

SYNTHÈSE

L'étude pose le cadre économique des territoires d'Ille-et-Vilaine en décrivant leur structure économique et leurs spécificités (industrie agroalimentaire, numérique, tourisme...). Le département est composé d'un pôle économique majeur qui accueille 55% des 304 000 emplois salariés privés et qui est entouré des EPCI dynamiques de son aire urbaine et de quatre pôles structurants et autonomes qui entretiennent des relations importantes avec lui et leurs territoires voisins. Toutefois, la CC¹ du Pays de Redon, présente sur trois départements, est à part puisqu'elle est également tournée vers d'autres territoires.

L'industrie agroalimentaire et les services soutiennent le développement de l'emploi dans les EPCI d'Ille-et-Vilaine

L'industrie agroalimentaire locale est forte, dynamique et diffuse. Elle a soutenu la croissance économique des territoires durant la période 2008-2015 et absorbé en partie la baisse des effectifs dans les autres secteurs de l'industrie. Les activités de services et du numérique se sont également développées. Notamment dans Rennes Métropole, où elles ont compensé la fragilisation de la filière automobile.

La croissance de l'emploi est répartie

Elle ne concerne pas seulement la métropole ou les pôles économiques. 13 EPCI sur 18 ont vu leur total d'emplois privés croître significativement sur la période 2008-2015. Quatre territoires accusent un recul de l'emploi modéré inférieur à 1,5%. En revanche, l'emploi a reculé de 8,4% dans la CC Couesnon Marches de Bretagne.

Les territoires breilliens sont plus performants que les territoires français

En appliquant les taux d'évolution de l'emploi national, l'Ille-et-Vilaine aurait dû perdre 2% de ses emplois et 17 EPCI auraient été en décroissance. Cependant, grâce à la qualité de l'écosystème et des acteurs locaux, 16 EPCI sur 18 ont surperformé la croissance nationale appliquée à leur portefeuille d'activité. La croissance locale de la CC de Brocéliande a été de 21,4 points supérieure.

L'Ille-et-Vilaine capte plus d'établissements qu'elle n'en transfère dans les autres territoires

Les établissements originaires de l'extérieur du département sont prioritairement attirés par la métropole et les pôles économiques. La métropole a donc un rôle d'attraction des établissements non breilliens. De plus, elle entretient des liens forts avec les autres EPCI, ce qui la conduit à rayonner sur le département. En effet, le solde des transferts d'établissements entre territoires est à l'avantage des autres EPCI et au désavantage de la métropole. Les choix de relocalisation des établissements rendent compte de l'importance des relations entre la métropole, les pôles économiques et les autres territoires.

Attractivité économique d'Ille-et-Vilaine : forte et équilibrée

Les spécificités économiques des territoires d'Ille-et-Vilaine leur permettent de croître et de surperformer les dynamiques nationales dans le respect de l'équilibre territorial. Le dynamisme métropolitain n'enlève rien à l'attractivité des autres territoires. Au contraire, l'interconnexion des écosystèmes et des marchés de l'emploi renforce l'attractivité de l'ensemble des territoires. Par exemple, la métropole a un rôle d'attraction des établissements d'entreprises extérieures au département tout en rayonnant vers les autres EPCI en leur transférant plus d'établissements qu'elle n'en reçoit.

¹ Communauté de communes.

Structures et spécificités économiques des EPCI

Le champ de l'étude comprend les 18 EPCI d'Ille-et-Vilaine périmètre 2017, dont les communes des départements limitrophes qui les composent. Les emplois étudiés sont les emplois salariés privés selon l'Acoss-Urssaf.

LES STRUCTURES ÉCONOMIQUES

Fin 2015, les 18 EPCI d'Ille-et-Vilaine comptent plus de 304 000 emplois salariés privés et 64 500 établissements. Rennes Métropole en compte près de 168 000 (55%), Vitry Communauté (25 700), Saint-Malo Agglomération (22 500) puis Fougères Agglomération (14 200).

La typologie des structures économiques d'Ille-et-Vilaine

L'Ille-et-Vilaine compte une part élevée d'activités de services (41 %) et d'activités de construction, commerce, restauration et transport (39 %). L'industrie représente en 2015, 20 % des effectifs salariés privés, mais est en recul depuis 2008 à l'exception de l'industrie agroalimentaire qui est en forte progression sur la période (6 % des emplois). Le département a donc une structure diversifiée composée de secteurs en pleine croissance comme l'industrie agroalimentaire, le numérique et les services rares (finance, juridique, R&D...).

LES 10 PREMIERS SECTEURS D'ACTIVITÉS (NAF 38)	EMPLOIS SALARIÉS PRIVÉS EN 2015	PART EN %	ÉVOLUTION 2015-2008	
			en volume	en %
Commerce	49 592	16,3%	+ 598	+ 1,2%
Activités de services administratifs et de soutien ¹	28 799	9,5%	+ 2 876	+ 11,1%
Transports et entreposage	24 795	8,2%	- 310	- 1,2%
Construction	24 569	8,1%	- 2 427	- 9,0%
Action sociale ²	19 519	6,4%	+ 3 648	+ 23,0%
Industrie agroalimentaire	16 798	5,5%	+ 1 992	+ 13,5%
Activités juridiques et de gestion ³	14 392	4,7%	+ 1 399	+ 10,8%
Hébergement et restauration	14 179	4,7%	+ 1 705	+ 13,7%
Activités financières et d'assurance	10 904	3,6%	+ 502	+ 4,8%
Activités informatiques et services informatiques	9 651	3,2%	+ 2 002	+ 26,2%
Total 10 premiers secteurs	222 204	73%	+ 11 985	+ 5,7%
Total	304 055	100%	+ 8 827	+ 3,0%

1 « Cette section comprend diverses activités de soutien aux activités générales des entreprises. » Insee. Elle est composée des activités de location (véhicules, biens, machines équipements), de mise à disposition de ressources humaines (placement de main-d'œuvre, intérim...), de réservations (agence de voyage, voyagistes...), de sécurité (enquête, garde, transports de fonds, télésurveillance...), entretien et gestion de bâtiments et d'aménagement paysagers) et de fonctions de soutien courantes (centre d'appels, organisation de salons professionnel...).

2 La catégorie action sociale comprend les activités d'hébergement médico-social et social (Hébergement médicalisé, hébergement social pour

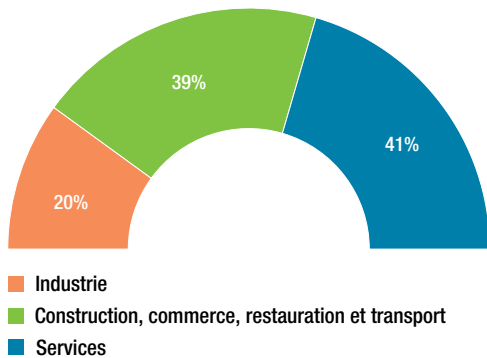
handicapés mentales, pour personnes âgées, pour handicapés physiques, pour enfants en difficultés...).

3 Ce secteur d'activité comprend les activités juridiques (civil, pénal, travail, droits d'auteurs, etc.), les activités comptables (enregistrement d'opérations commerciales, déclarations fiscales, vérification des comptes financiers...), les activités de conseil de gestion (planification stratégique et organisationnelle, réduction des coûts...) et les activités de gestion de sièges sociaux (supervision et gestion d'un ou plusieurs établissements, prise en charge de la direction stratégique ou organisationnelle...).

Source : Acoss-Urssaf, traitement : Audiar



RÉPARTITION DE L'EMPLOI SALARIÉ PRIVÉ ENTRE LES SECTEURS D'ACTIVITÉS

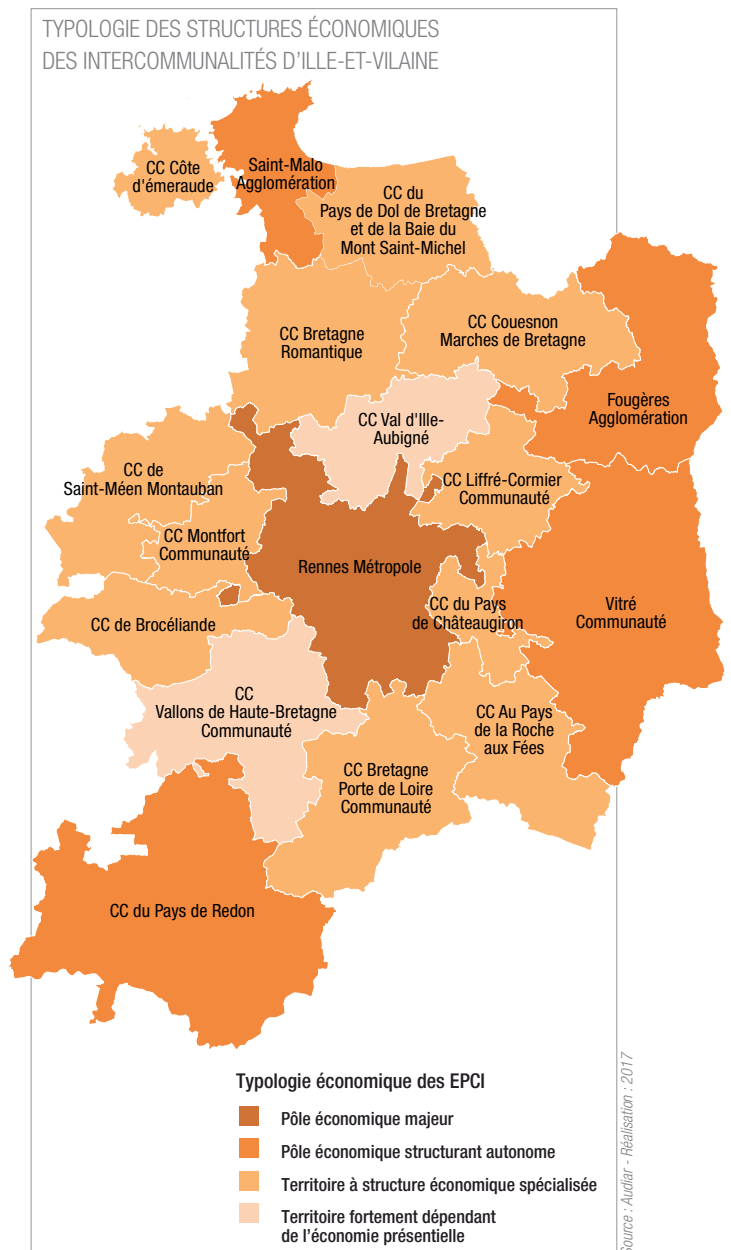


Source : Acoiss - Traitement : Audiar, 2017.

À l'échelle des EPCI, on identifie quatre types de territoires :

- Pôle économique majeur :** Rennes Métropole a une structure économique diversifiée et concentre plus de 55% des emplois privés salariés des 18 EPCI. Le poids des activités de services y est particulièrement fort.
- Pôles économiques structurants autonomes :** ces territoires comptent un nombre important d'emplois (plus de 10 000) et ont une répartition de l'emploi diversifiée et semblable à la moyenne des EPCI du département. Pour autant, leur large éventail d'activités n'occulte pas leur spécificité comme l'industrie agroalimentaire à Vitré et le tourisme à Saint-Malo. Ces pôles d'emplois maillent le département (Saint-Malo, Vitré, Fougères, Redon).
- Territoires à structure économique spécialisée :** l'économie de ces territoires dépend de la sphère présentielle et d'une activité spécifique souvent liée à la présence d'une entreprise emblématique : Sanden en Bretagne Romantique, Triballat, Bridor et STG en Pays de Châteaugiron ou Canon à Liffré-Cormier Communauté. Chaque territoire ne concentre pas plus de 3% de l'emploi du département.
- Territoires fortement dépendant de l'économie présentielle :** leurs principales activités sont le commerce, la construction et les services santé-social. Leur croissance

TYPOLOGIE DES STRUCTURES ÉCONOMIQUES DES INTERCOMMUNALITÉS D'ILLE-ET-VILAINE



Source : Audiar - Réalisation : 2017

repose principalement sur l'économie présentielle qui bénéficie du dynamisme démographique de l'aire urbaine rennaise.

Cette typologie apporte une vision générale des structures économiques, mais peut cacher des disparités entre les EPCI puisque chaque territoire à sa propre organisation économique. Dans leurs catégories respectives, les territoires de Saint-Malo et de la Côte d'Émeraude sont plus spécialisés dans les métiers du commerce et de la restauration parce qu'ils bénéficient du tourisme. Autre exemple, la CC Liffré-Cormier Communauté concentre plus l'emploi dans la fabrication de machines et équipements que les autres membres de sa catégorie.



LA SPÉCIALISATION DES TERRITOIRES

2/3 des EPCI ont pour spécialité l'industrie

L'industrie est surreprésentée dans de nombreux EPCI grâce à la présence des filières agroalimentaire et automobile. Ce constat est particulièrement marqué dans sept EPCI dont la part de l'industrie dans l'emploi privé salarié est au moins 10 points supérieurs à la moyenne départementale et représente plus de 30 % des emplois. À l'échelle nationale, l'industrie a été particulièrement impactée par les crises économiques des années 2008 et 2011, accusant ainsi une perte de 11 % de ses emplois. Localement les deux principaux secteurs industriels ont suivi des dynamiques opposées. Entre 2008 et 2015, l'industrie agroalimentaire a gagné 15 % d'emplois supplémentaires tandis que l'industrie automobile et la fabrication d'autres matériels de transport ont perdu au total 42 % de leurs effectifs. Comparativement, au niveau national, l'emploi dans ces secteurs a respectivement diminué de 2 % et 11 %.

CLASSEMENT DES EPCI PAR EFFECTIFS SALARIÉS PRIVÉS

EPCI	Spécificité(s) économique(s)	Effectifs salariés privés 2015	Part de l'effectif total EPCI 35
1 Rennes Métropole	Services et numérique	167 996	55 %
2 Vitré Communauté	Industrie agroalimentaire	25 648	8 %
3 Saint-Malo Agglomération	Commerce et hébergement	22 460	7 %
4 Fougères Agglomération	Industrie	14 295	5 %
5 CC du Pays de Redon	Industrie	12 401	4 %
6 CC du Pays de Châteaugiron	Industrie agroalimentaire/ Transport et logistique	7 756	3 %
7 CC Côte d'Émeraude	Commerce et hébergement	5 972	2 %
8 CC Bretagne Porte de Loire Communauté	Transport et logistique/ Industrie agroalimentaire	5 565	2 %
9 CC Bretagne Romantique	Fabrication de machines et équipements	5 500	2 %
10 CC Val d'Ille-Aubigné	Commerce	5 496	2 %
11 CC Vallons de Haute-Bretagne Communauté	Construction	5 494	2 %
12 CC de Saint-Méen Montauban	Industrie agroalimentaire/ Transport et logistique	4 490	1 %
13 CC Liffré-Cormier Communauté	Fabrication de machines et équipements	4 390	1 %
14 CC Au Pays de la Roche Aux Fées	Industrie agroalimentaire/ Transport et logistique	4 087	1 %
15 CC Couesnon Marches de Bretagne	Industrie agroalimentaire	3 522	1 %
16 CC Montfort Communauté	Industrie agroalimentaire	3 433	1 %
17 CC du Pays de Dol de Bretagne et de la Baie du Mont Saint-Michel	Transport et logistique	3 184	1 %
18 CC de Brocéliande	Industrie agroalimentaire	2 367	1 %

Le tableau ci-dessus rend compte des spécificités de chaque territoire. Elles correspondent aux secteurs qui concentrent le plus l'emploi comparativement à la structure économique du département.

Source : Acoss-Urssaf, traitement : Audiar



© Didier Gouray

L'industrie agroalimentaire : première spécialité économique des territoires bretoniens

Historiquement, le secteur est fortement implanté en Ile-et-Vilaine. Aujourd'hui, huit EPCI ont pour spécialité l'industrie agroalimentaire. C'est une des sources principales d'activité pour de nombreux territoires comme Vitré Communauté où est implantée notamment la SVA Jean Rozé (société vitrénne d'abattage) ou pour la CC Couesnon Marches de Bretagne avec les entreprises telles que ABERA et Armor Protéines par exemple. Le secteur y représente respectivement 18 et 34 % des emplois privés salariés.

Rennes Métropole a pour spécificité les services et le numérique

Le secteur tertiaire est surreprésenté dans Rennes Métropole comparativement à la structure économique de l'ensemble des EPCI d'Ile-et-Vilaine. 55 %¹ des effectifs salariés privés de l'EPCI sont issus des activités de services et notamment dans les secteurs de la santé, du numérique et du conseil. En termes d'évolution, Rennes Métropole est le moteur de croissance des services avec plus de 8 000 emplois supplémentaires entre 2008 et 2015. La métropole est en particulier le territoire d'expansion de services informatiques et de services rares et spécialisés² comme la recherche et développement. Respectivement, 89 % et 71 % de la croissance des effectifs du département de ces secteurs ont été réalisés dans Rennes Métropole.

¹ Hors commerce, transport, restauration, hébergement et construction.

² Ce secteur fait référence à la nomenclature Insee « M » qui regroupe « les activités professionnelles, scientifiques et techniques spécialisées. Elles requièrent un niveau de formation élevé et apportent aux utilisateurs des connaissances et compétences spécialisées. ». Cette catégorie concentre une part des emplois des fonctions métropolitaines.

Hors Rennes Métropole, le secteur tertiaire prend de l'ampleur

L'économie bretonne se tertiarise. Le rapport entre l'industrie et les services³ en dehors de Rennes Métropole s'est resserré entre 2008 et 2015. La part des emplois de l'industrie dans l'effectif global a diminué de 30 % à 28 % et celle des services a augmenté de 23 % à 26 %. La baisse globale des effectifs industriels (-2 %) et l'augmentation des effectifs dans les services (+18 %) expliquent cette évolution. Les services sont même devenus le premier relais de croissance de certains EPCI comme Montfort Communauté et le Pays de Redon où ils ont progressé de plus de 22 % et 15 %.

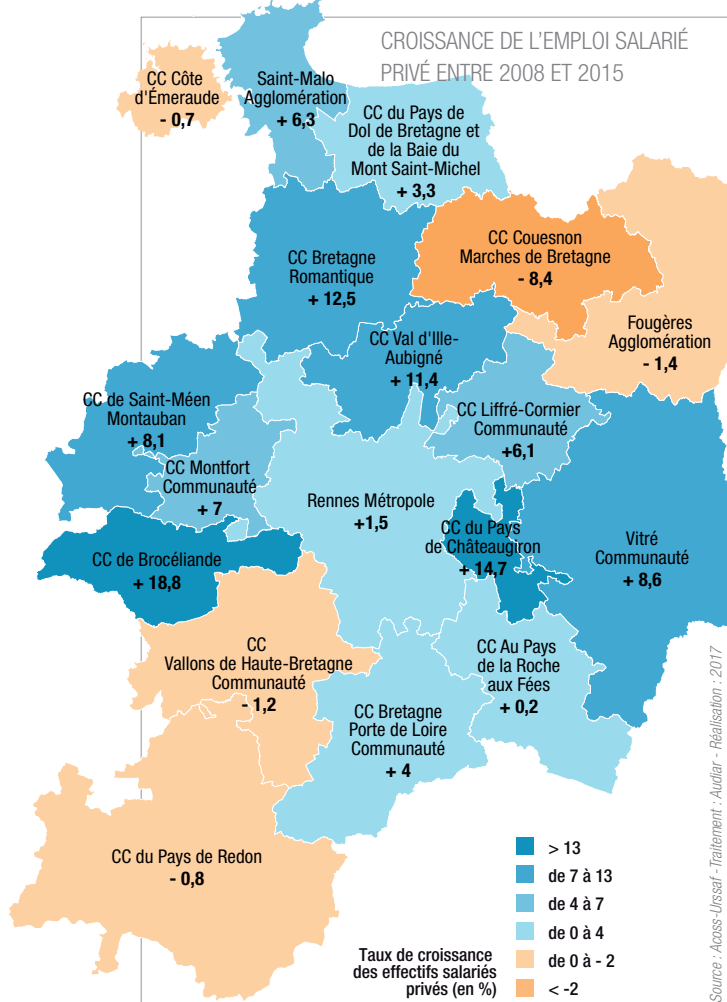
La dynamique est identique dans la plupart des EPCI, les effectifs du secteur des services évoluent plus rapidement que ceux du secteur industriel. Seule l'industrie de la Communauté de Communes du Pays de Châteaugiron connaît une évolution de ses effectifs industriels supérieure à celle des services en raison du dynamisme de son industrie agroalimentaire. Quant à la Communauté de Communes de Saint-Méen Montauban, les évolutions d'effectifs dans les services et l'industrie sont identiques (+13 %).

³ Hors commerce, transport, restauration, hébergement et construction.

Évolution de l'emploi dans les EPCI d'Ille-et-Vilaine



© Labtop / Jean Guerville



LA CROISSANCE DE L'EMPLOI PRIVÉ

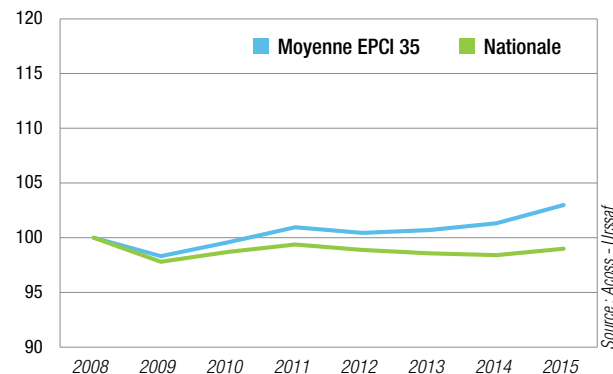
Le département a gagné près de 9 000 emplois privés en 7 ans

Les emplois salariés privés étaient en croissance entre 2008-2015 (+3% soit 8 827 emplois supplémentaires). Une période au cours de laquelle deux crises économiques se sont succédées en 2008 et 2011.

Des trajectoires de l'emploi majoritairement positives dans les EPCI entre 2008 et 2015

Dans leur ensemble, les EPCI ont bien supporté les crises économiques de 2008 et 2011. Ils ont effacé les pertes d'emplois et retrouvé la croissance de leurs effectifs dès l'année qui a suivi. La tendance générale était haussière et supérieure à l'évolution nationale de 4 points en 2015.

ÉVOLUTION DE L'EMPLOI SALARIÉ PRIVÉ (BASE 100 EN 2008)

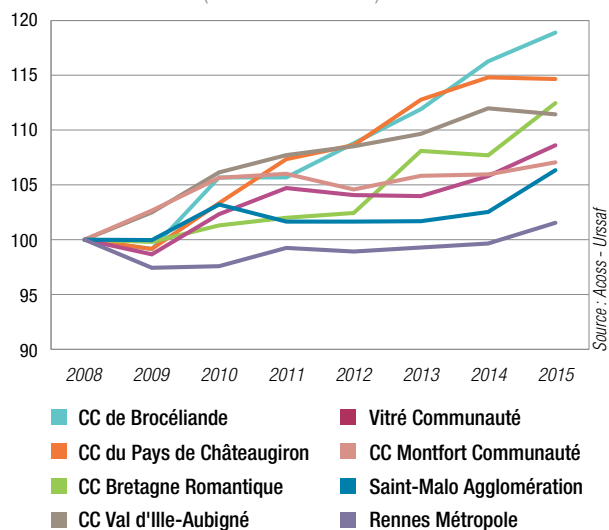


Sur le territoire de Couesnon Marches de Bretagne, la perte d'emplois dans l'industrie agroalimentaire n'est pas liée à la fermeture d'établissements majeurs, mais aux fluctuations d'effectifs (-166 salariés). Le secteur a donc pu préserver son tissu économique malgré la crise. En revanche, le secteur de la taille, façonnage et finissage de pierre a connu 4 fermetures et a diminué ses effectifs de 67% en passant de 279 salariés à 92. L'arrêt d'activité d'établissements comme Sogic Granit et Sottile Production à Les Portes du Coglais (-47 salariés), les Granits Roger Lambert (-42 salariés) à Saint-Marc-le-Blanc ou Rébellion Granits à Baillé (-49 salariés) a fragilisé la filière et absorbé la croissance des secteurs en développement sur la période.

L'emploi au sein des EPCI a évolué de manières différentes. On distingue trois types d'évolution.

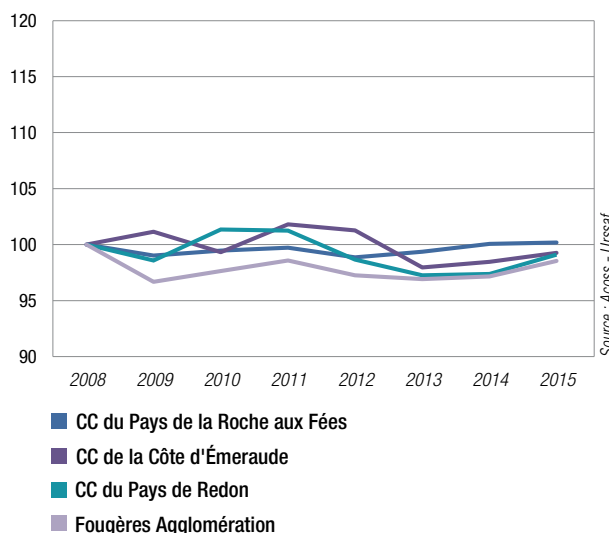
Tout d'abord, les EPCI qui ont enregistré une tendance haussière sur l'ensemble de la période. Ils ont été peu impactés par les crises et ont maintenu un niveau de croissance élevé. Les évolutions les plus remarquées sont celles de la CC de Brocéliande (+ 18,8%) et de la CC du Pays de Châteaugiron (+ 14,7%). Le cas de Rennes Métropole est à part. Cet EPCI a connu une croissance de l'emploi modérée du fait de l'importante diminution des effectifs dans le secteur automobile.

EPCI EN CROISSANCE (BASE 100 EN 2008)



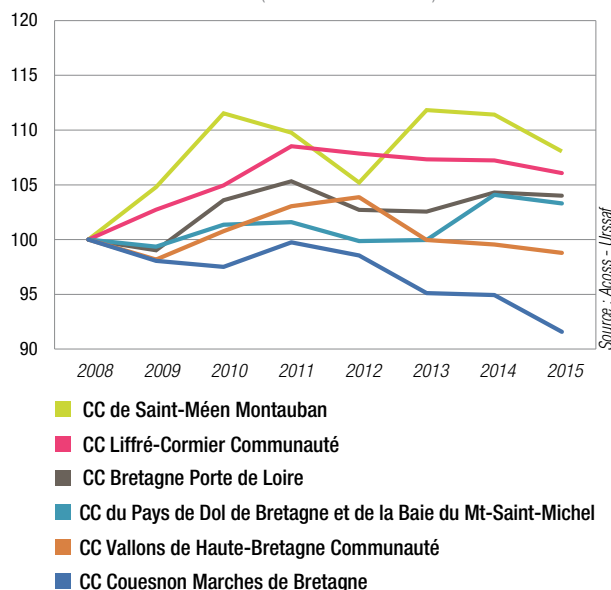
La seconde catégorie correspond aux territoires qui ont connu une stabilité voire une légère baisse de leur emploi. Ces territoires ont été significativement impactés par les crises, ce qui a sérieusement contraint leur potentiel de croissance. Cependant, leurs effectifs sont en progression en fin de période.

ÉVOLUTIONS MODÉRÉES DE L'EMPLOI (BASE 100 EN 2008)



À ces deux catégories s'ajoutent celles des EPCI qui ont connu des évolutions spécifiques et qui perdent tous des emplois en 2015 contrairement à la dynamique générale. Par exemple, la CC de Liffré-Cormier Communauté suit une évolution en deux temps. Elle a été peu impactée par la crise de 2008, mais perd des emplois depuis celle de 2011. Toutefois, hormis les CC de Vallons de Haute-Bretagne et de Couesnon Marches de Bretagne, elles ont toutes un niveau d'emplois salariés privés supérieur à leur niveau de 2008. La CC Couesnon Marches de Bretagne se distingue de toutes les autres puisqu'elle suit une tendance fortement baissière. Elle perd des emplois depuis le début de la crise de 2008 malgré une hausse des effectifs en 2011.

CROISSANCES SPÉCIFIQUES (BASE 100 EN 2008)



27 points séparent les évolutions les plus éloignées entre EPCI

13 des 18 intercommunalités étaient en croissance sur la période. Cependant, les dynamiques de croissance de l'emploi sont fortement contrastées entre les EPCI. Aux antipodes, les effectifs totaux ont augmenté de près de 19% dans la CC de Brocéliande et se sont rétractés de 8,4% dans la CC Couesnon Marches de Bretagne.

Cinq territoires perdent des emplois

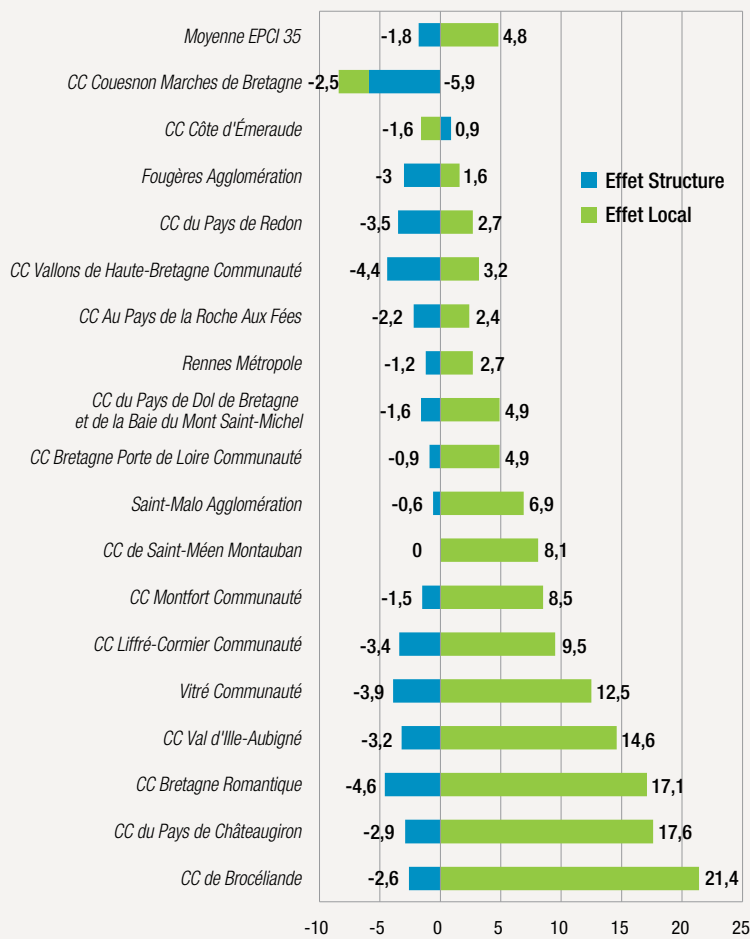
La CC Couesnon Marches de Bretagne a relativement subi la plus forte perte d'emplois. La restructuration des activités dans les secteurs de l'agroalimentaire et de la taille de pierre ainsi que le manque de relais de croissance significatifs expliquent cette évolution (cf. encadré p.10). Pour autant, l'industrie agroalimentaire y est toujours le premier employeur avec 1 200 salariés privés.

Les autres territoires concernés enregistrent des diminutions d'emplois inférieures à 1,5%. Ils ont particulièrement pâti de la diminution des effectifs dans la construction et l'industrie.

Performance des territoires



DÉCOMPOSITION DU TAUX D'ÉVOLUTION DE L'EMPLOI PRIVÉ ENTRE 2008 ET 2015



L'ANALYSE DES EFFETS « STRUCTURE » ET « LOCAL »

L'emploi privé de 16 EPCI sur 18 progresse davantage que la croissance nationale appliquée à leur portefeuille d'activités

Une large majorité des EPCI a « sur-performé » la croissance nationale. L'évolution de l'emploi salarié privé a donc été supérieure à l'évolution nationale. En revanche, deux EPCI ont « sous-performé » la croissance nationale. La CC Couesnon Marches de Bretagne s'est fortement désindustrialisée sur la période 2008-2015 (- 485 emplois soit - 22 %). La faible croissance des effectifs des activités de services¹ (+ 156) n'y a pas compensé les pertes d'emplois. Quant à la CC Côte d'Émeraude, la hausse des activités de commerce et de restauration n'a notamment pas contrebalancé la baisse des activités industrielles, de construction et de transport.

On observe également que **tous les territoires en croissance en Ille-et-Vilaine le sont grâce à leur effet local.** à l'exception de la CC Côte d'Émeraude, tous les EPCI ont des portefeuilles d'activités dont l'évolution nationale a été défavorable entre 2008 et 2015. La croissance de l'emploi privé mesurée dans ces EPCI repose essentiellement sur la dynamique de leur écosystème local et de leurs entreprises.

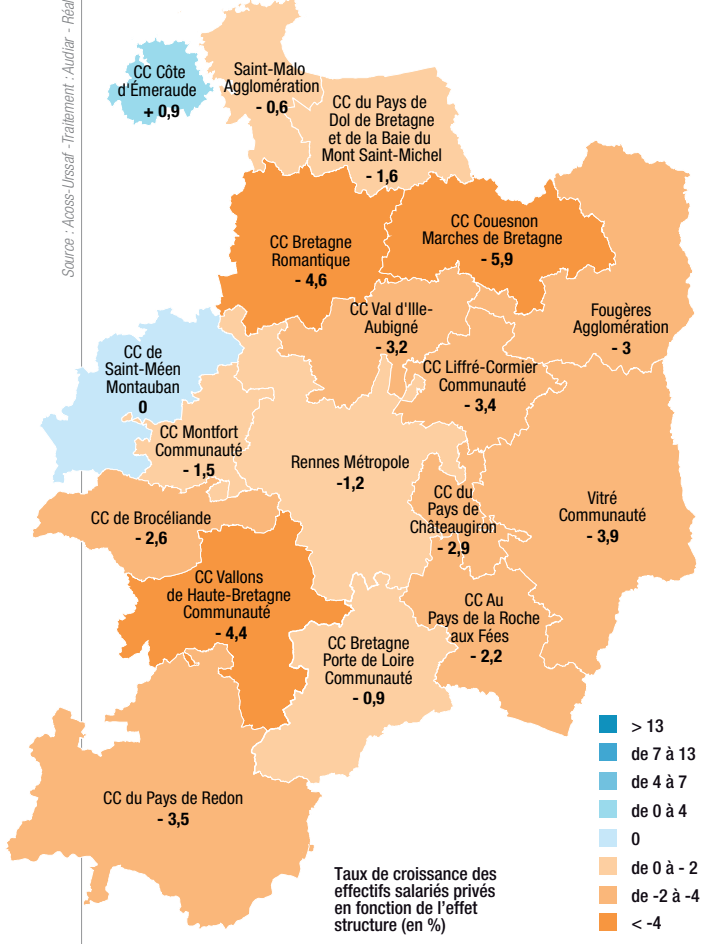
¹ Hors commerce, transport, restauration, hébergement et construction.



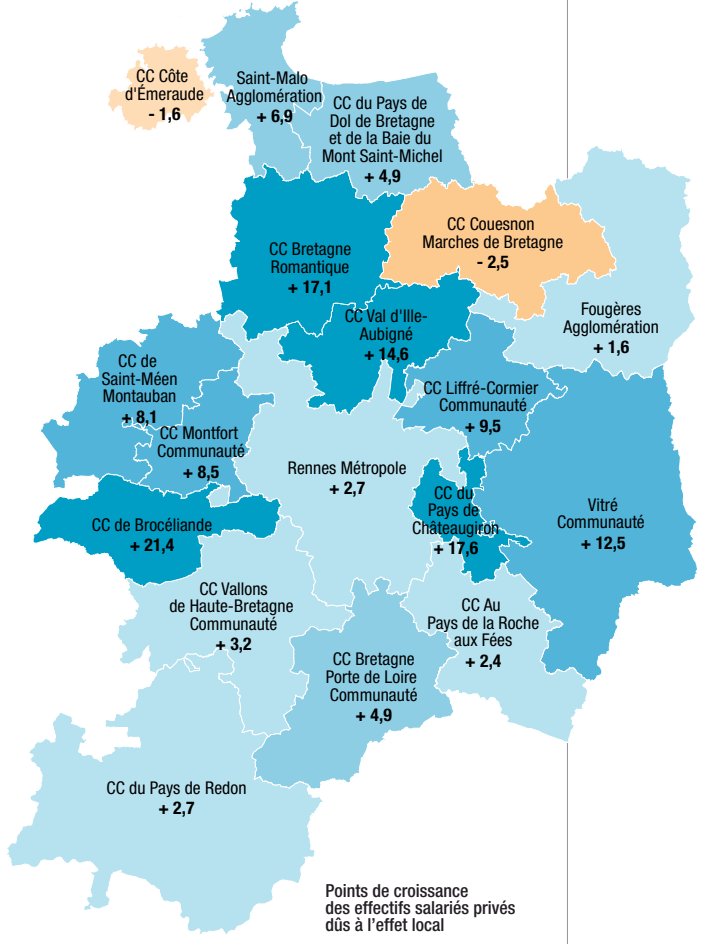
© Destination Rennes - Julien Mignot

Source : Acoess-Urssaf - Traitement : Audiar - Réalisation : 2017

EFFET « STRUCTURE » DES INTERCOMMUNALITÉS D'ILLE-ET-VILAINE ENTRE 2008 ET 2015



EFFET « LOCAL » DES INTERCOMMUNALITÉS D'ILLE-ET-VILAINE ENTRE 2008 ET 2015



L'effet structure mesure l'évolution de l'emploi privé sur un territoire si on lui applique les évolutions nationales de chaque secteur d'activité. Il met en évidence la qualité du portefeuille d'activités du territoire.

L'effet local mesure la différence entre l'effet structure et la croissance réelle des effectifs privés sur le territoire. Il met en avant les qualités intrinsèques de l'écosystème et du territoire.

L'analyse de ces indicateurs permet de définir si la croissance d'un territoire tient davantage à sa spécialisation dans un ou plusieurs secteurs d'activités (contenu du portefeuille d'activités) ou à la qualité propre de son écosystème et des acteurs qui le composent.

L'analyse des effets structure et local fait apparaître une typologie de territoires¹

La typologie utilisée fait référence à celle développée par Denis Carré et Nadine Levratto du Laboratoire CNRS « Economix ». En Ille-et-Vilaine, cinq types de territoire peuvent être identifiés.

Les treize territoires qui ont connu une croissance globale de leur emploi correspondent aux **territoires à croissance fondée sur des spécificités locales**. Leur portefeuille d'activités est peu porteur, mais ils « surperforment » les résultats attendus grâce au dynamisme et à la qualité de leur tissu économique local. Ils exploitent au mieux leurs spécificités locales et leur mode d'organisation, c'est-à-dire tout ce qui lie les entreprises (coopérations, partenariats, pôles de compétitivité, technopole...). Ce sont majoritairement les territoires de l'aire urbaine de Rennes et les deux polarités : Saint-Malo Agglomération et Vitry Communauté. Les activités de service, l'intérim et l'industrie s'y portent bien et en particulier l'industrie agroalimentaire. Au sein de cette catégorie, on distingue deux groupes de territoires :

- 1-Ceux qui ont de **très forts effets locaux et des portefeuilles d'activités moins porteurs** parce qu'ils concentrent fortement l'emploi sur des secteurs en décroissance nationale comme l'industrie et la construction. (CC Bretagne Romantique, CC de Brocéliande, CC de Liffré-Cormier Communauté, CC Pays de Châteaugiron, CC Val d'Ille-Aubigné, Vitry communauté).
- 2-Le second groupe est composé d'EPCI qui ont des **effets locaux moins forts mais de meilleurs portefeuilles d'activités**. Ils concentrent l'emploi sur des secteurs davantage porteurs comme les activités tertiaires. (CC Montfort Communauté, CC Pays de Dol de Bretagne et de la Baie du Mont Saint-Michel, CC au Pays de la Roche aux Fées, CC Saint-Méen Montauban, Rennes Métropole, Saint-Malo Agglomération).

Parmi les cinq territoires qui perdent des emplois, trois catégories de territoires peuvent être identifiés. Ce sont des territoires limitrophes de l'aire urbaine de Rennes qui ont été particulièrement touchés par la diminution des effectifs dans la construction et l'industrie.

- 3-**Les territoires en difficulté** : leur portefeuille d'activités n'est pas porteur et l'emploi progresse moins qu'à l'échelle nationale. Les trajectoires de l'effet structure et de l'effet local leur sont défavorables. Généralement, l'industrie y a une place importante. (CC Couesnon Marches de Bretagne).
- 4-**Les territoires en restructuration** : malgré un portefeuille d'activités peu porteur, leur activité économique surperforment les tendances nationales. Cependant, « l'ex-

ploitation des capacités d'organisation et de coopération autour de spécialisations porteuses n'a pas encore suffi à compenser le repli de l'emploi et à sortir ces territoires de la crise qu'ils traversent »¹. (CC du pays de Redon, CC Vallons de Haute-Bretagne Communauté, Fougères Agglomération).

- 5-**Les territoires en recherche de cohérence économique** : l'écosystème de ces EPCI est composé d'un portefeuille d'activités porteur, mais la croissance observée y est inférieure à la moyenne nationale. Ces territoires rencontrent des difficultés de croissance et de développement. (CC Côte d'Émeraude).

Aucun territoire ne cumule des effets local et structure favorables

L'Ille-et-Vilaine ne compte pas d'EPCI en croissance globale. En effet, aucun EPCI breillien ne réunit à la fois un portefeuille d'activités porteur et une dynamique locale de croissance de l'emploi privé. Toutefois, plusieurs territoires cumulent des effets local et structure au-dessus de la moyenne départementale comme Saint-Malo Agglomération et la CC de Saint-Méen Montauban qui possèdent les meilleurs portefeuilles d'activités d'Ille-et-Vilaine et de fortes performances locales (respectivement 8,1 et 6,9 points au-dessus de l'évolution nationale).

Les territoires les plus performants localement n'ont pas un portefeuille d'activités composé des activités les plus porteuses

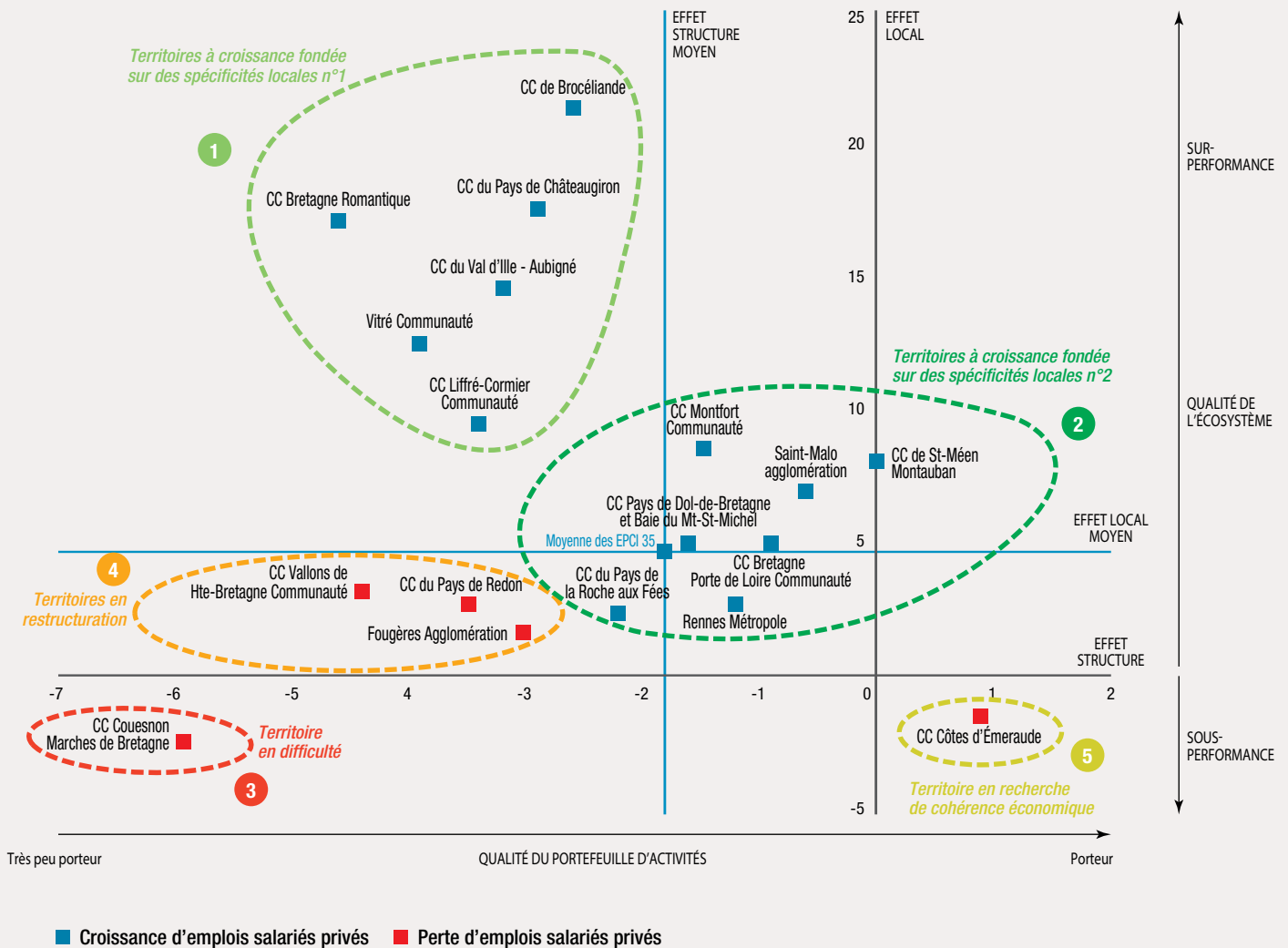
Les territoires qui ont les meilleures performances locales font partie des EPCI qui ont les portefeuilles d'activités les moins porteurs. Ils sont majoritairement limitrophes de Rennes Métropole et la place du commerce, de l'industrie et de la construction y est importante.

Quatre des cinq territoires qui perdent des emplois ont un effet structure défavorable

Leur performance locale est insuffisante pour combler les pertes structurelles dues au positionnement de leurs activités sur des secteurs peu porteurs. Ces territoires sont généralement éloignés de la métropole rennaise et l'industrie y perd des emplois.

La CC Vallons de Haute-Bretagne Communauté fait figure d'exception puisqu'elle jouxte la métropole. Sa décroissance est notamment la conséquence d'une contraction de l'emploi dans l'industrie automobile (- 85 emplois), le commerce de gros (- 120) et les travaux de construction exceptionnel (- 169). Quant au cinquième territoire où l'emploi privé recule, la CC Côte d'Émeraude, elle ne transforme pas son positionnement sur des secteurs porteurs en gain d'emplois. L'effet local défavorable intensifie la perte d'emploi dans plusieurs secteurs comme la fabrication d'autres matériels de transport (- 168) qui a notamment subi la diminution des effectifs de Sabena à Saint-Lunaire.

¹ Source : Laboratoire CNRS « Economix » – Denis Carré et Nadine Levratto. « Les entreprises du secteur compétitif dans les territoires. Les déterminants de la croissance. ».



Dans le graphique en croix ci-dessus, l'effet structure est exprimé en points de croissance et représente l'évolution nationale de l'emploi salarié privé appliquée au portefeuille d'activités de l'EPCI. Quant à l'effet local, il est également exprimé en points, mais représente la différence entre la croissance réelle de l'emploi salarié privé du portefeuille d'activités et l'effet structure.

Un positionnement sur des secteurs fragilisés

Plus globalement, il faut noter que le positionnement des territoires d'Ille-et-Vilaine sur des secteurs faiblement porteurs peut représenter un risque de fragilité si les performances locales venaient à diminuer ou l'effet structure à se dégrader. Bien que le dynamisme actuel des secteurs d'activités ne préjuge pas de leur dynamisme futur, l'emploi pourrait être davantage menacé dans les territoires qui ont les portefeuilles d'activités les moins porteurs. La diversification de leur économie et le développement de nouveaux relais de croissance améliorerait leur positionnement.

Transferts d'établissements

TRANSFERTS D'ÉTABLISSEMENTS ENTRE EPCI ET AVEC LES AUTRES TERRITOIRES

Les créations d'établissements sont plus nombreuses que les transferts

Au regard des créations d'établissements, les soldes de transfert d'établissements sont peu élevés. Entre 2005 et 2015, 6 383 établissements ont été transférés dans un EPCI du département. Dans le même temps, 55 178 établissements y ont été créés ou repris. Les transferts d'établissements équivalent à 11 % des créations. En Ille-et-Vilaine, le solde entre les établissements qui s'installent et ceux qui se délocalisent est de 244 et représente 0,4 % des créations d'établissements.

Comparativement à leur stock total d'établissements, les territoires breilliens ont une propension à créer de nouveaux établissements. Le taux de création y oscille entre 9 et 13 %¹. Les EPCI qui ont le plus fort dynamisme entrepreneurial sont la CC du Val d'Ille-Aubigné (13,2 %), Rennes Métropole (13 %) et la CC Bretagne Romantique (13 %). En revanche, la propension à créer de nouveaux établissements dans la CA*² de Fougères Agglomération, à Vitré Communauté, à Saint-Malo Agglomération et à la CC Couesnon Marches de Bretagne (taux de création compris entre 9,4 % et 10,6 %) est plus faible.

6 établissements sur 10 trouvent une nouvelle localisation au sein du même EPCI

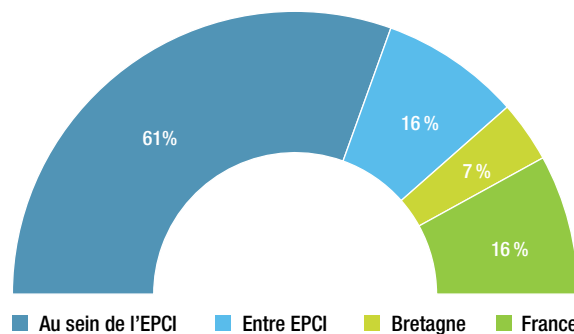
Les transferts d'établissements se font avant tout au sein des EPCI d'implantation initiale. La majorité des établissements trouve des locaux ou des terrains idoines pour poursuivre leur activité dans le même EPCI. À l'exception du Pays de Redon, tous les pôles économiques ont des niveaux de transferts internes supérieurs à 55 %. À l'opposé, les autres territoires

ont des parts de transferts internes qui vont de 22 % pour la CC Val d'Ille-Aubigné, qui échange fortement avec Rennes Métropole, à 45 % pour la CC Côte d'Émeraude, qui est plus éloignée des flux massifs d'échanges avec le pôle économique majeur du département. Effectivement, plus la part des échanges avec Rennes Métropole est forte, plus la part des relocalisations internes est faible. Les territoires limitrophes de l'agglomération sont donc ceux qui ont les taux de transferts internes les moins élevés parce qu'ils font partie d'un écosystème plus vaste, l'aire urbaine de Rennes.

94 % des transferts d'établissements concernent des établissements de moins de 10 salariés

Les grandes masses de transferts concernent des établissements sans salarié (82 %) et 12 % des établissements ont la taille d'une TPE³. Le déficit de Rennes Métropole en matière de transferts d'établissement est à 99 % imputable aux entreprises de moins de 10 salariés.

DESTINATIONS ET ORIGINES DES TRANSFERTS D'ÉTABLISSEMENTS D'ILLE-ET-VILAINE



Source : INSEE, recensement 2013.

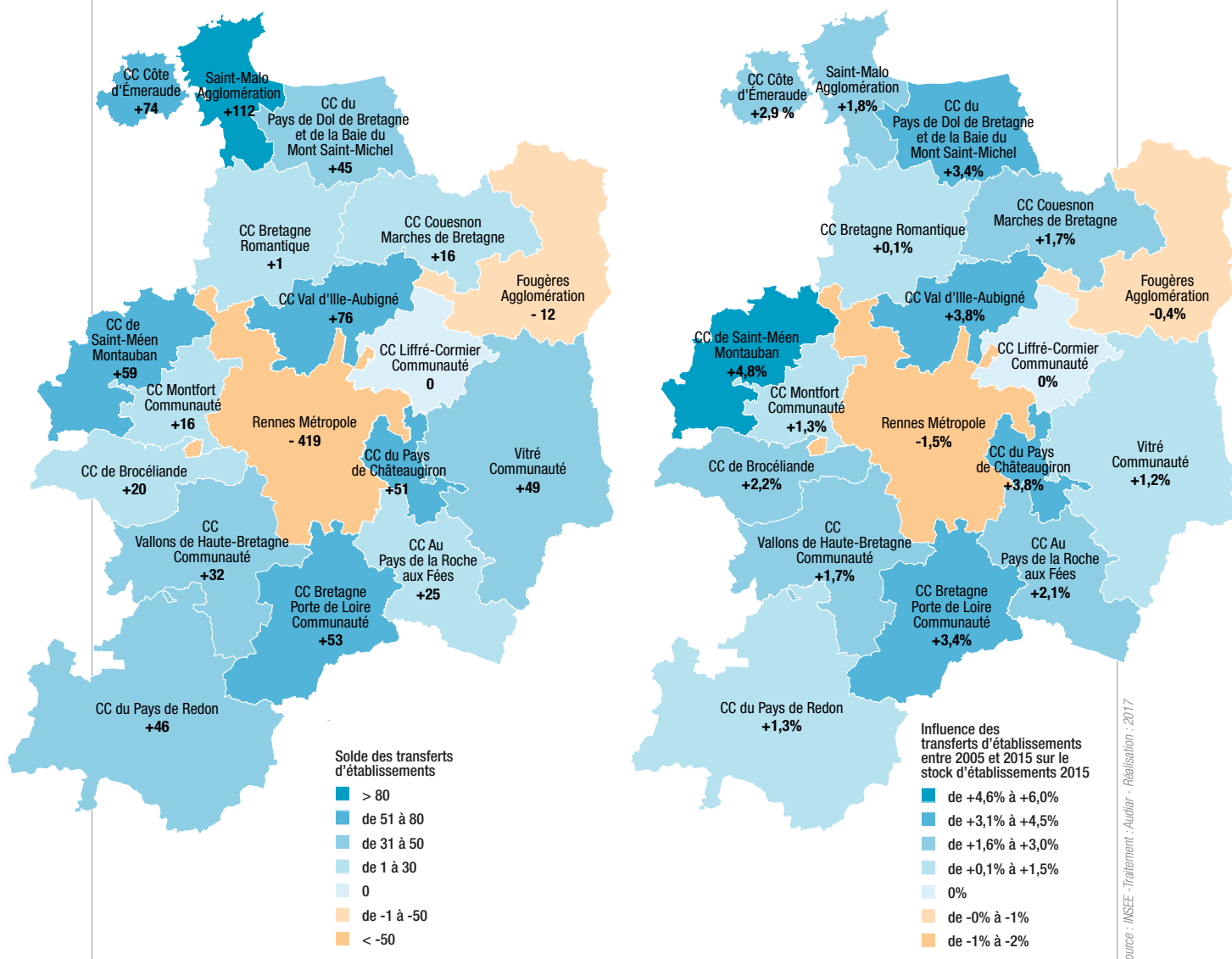
¹ Moyenne des taux de création annuel d'établissements (Création d'établissements année N/Stock d'établissements année N-1).

² Communauté d'agglomérations.

³ Très petite entreprise.

SOLDE DES TRANSFERTS D'ÉTABLISSMENTS DES INTERCOMMUNALITÉS D'ILLE-ET-VILAINE ENTRE 2005 ET 2015

IMPACT DES TRANSFERTS D'ÉTABLISSMENTS ENTRE 2005 ET 2015 SUR LE STOCK D'ÉTABLISSMENTS EN 2015



Source : INSEE - Traitement : Audiar - Réalisation : 2017

Les territoires d'Ille-et-Vilaine attirent plus d'établissements d'au moins 10 salariés qu'ils n'en perdent

La majorité des EPCI a un solde positif de transferts d'établissements de plus de 10 salariés. Aux opposés, la CC du Pays de Redon comptabilise en 10 ans un solde négatif de 11 sorties d'établissements de plus de 10 salariés et celle du Pays de Châteaugiron compte un solde positif de 15 entrées sur son territoire. À l'échelle départementale, la somme des transferts représente un gain de 29 établissements de plus de 10 salariés entre 2005 et 2015. Les transferts d'établissements de plus de 10 salariés ne représentent que 6% des échanges, mais peuvent être très structurants en particulier pour les territoires en difficultés ou les plus petits territoires.

Saint-Malo Agglomération profite le plus des transferts d'établissements : + 112 établissements supplémentaires

De 2005 à 2015, les intercommunalités breilliennes ont capté 6383 établissements et transféré 6139 établissements. De la somme des échanges, Saint-Malo Agglomération a capté le plus d'établissements. Elle est suivie de la CC Côte d'Émeraude (+ 58) et de la CC du Pays de Redon (+ 55).

Rennes Métropole attire et rayonne

En 10 ans, deux EPCI ont transféré plus d'établissements qu'ils en ont reçus (Rennes Métropole et Fougères Agglomération). La métropole rennaise totalise un solde négatif de 419 transferts. D'une part, elle attire fortement des établissements qui

viennent du reste de la France¹ et d'Île-de-France. D'autre part, elle transfère davantage d'établissements vers les EPCI breilliens et la Bretagne qu'elle n'en reçoit. L'agglomération rennaise a donc un rôle d'attraction et un rôle de rayonnement. En termes de rayonnement, les EPCI échangent des établissements de préférence avec les territoires de proximité et Rennes Métropole. On relève que plus un pôle structurant est important plus son aire d'échange d'établissements est étendue. On remarque également que l'Ille-et-Vilaine rayonne sur le reste de la Bretagne. En effet, le solde négatif des transferts qui y est relevé (-220) est au bénéfice de la région.

+ 4,8 % d'établissements à la CC de Saint-Méen Montauban grâce aux transferts d'établissements

Comparativement, à son nombre d'établissements, la CC de Saint-Méen Montauban est la première bénéficiaire de ces mouvements d'établissements. Ils ont permis à la Communauté de Communes d'augmenter son stock d'établissements de 5,2%. Ce sont ensuite les intercommunalités du Pays de

Châteaugiron (+3,8%), du Val d'Ille-Aubigné (+3,8%) et du Pays de Dol de Bretagne et de la Baie du Mont Saint-Michel. Selon cet indicateur, Saint-Malo Agglomération a augmenté son stock d'établissements de 1,8% grâce aux transferts d'établissements.

Les EPCI côtiers et Rennes Métropole attirent le plus d'établissements d'Île-de-France

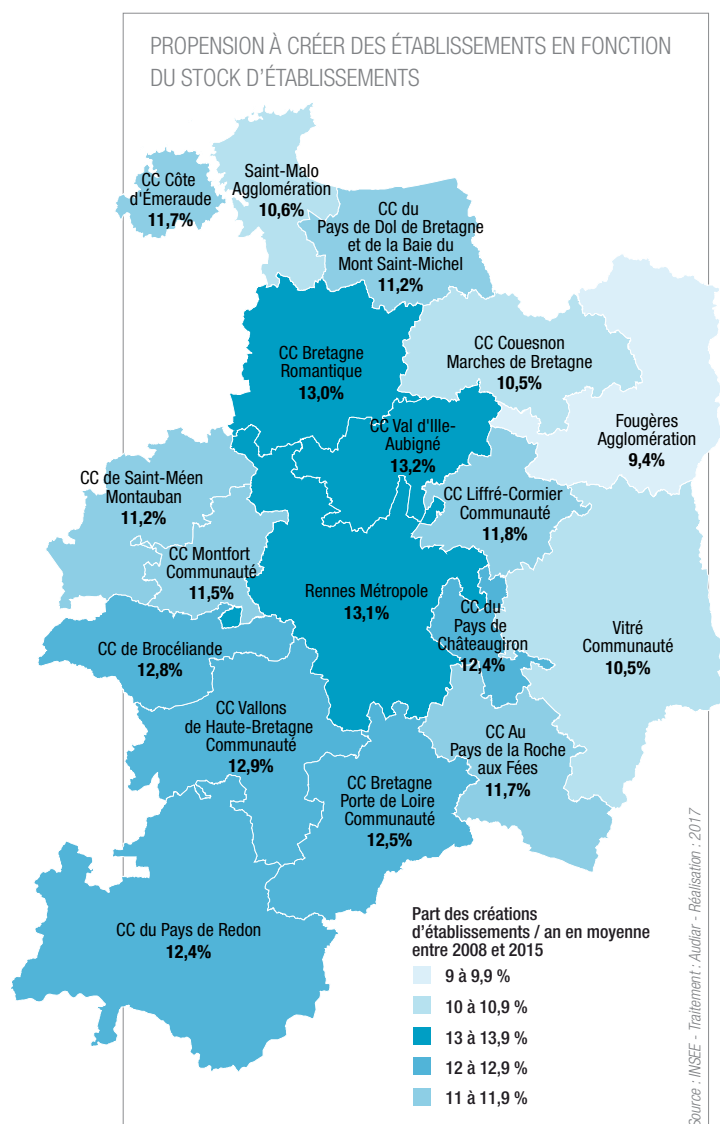
Près d'un établissement sur cinq, qui s'est installé à Saint-Malo Agglomération de 2005 à 2015, était précédemment implanté en Île-de-France. Parmi les 2 239 arrivées d'établissements en 10 ans à Rennes Métropole, 389 (soit 17%) étaient d'origine francilienne.

Les établissements venant du reste de la France (hors Bretagne et départements limitrophes) suivent une logique d'implantation similaire en s'installant de préférence en zone côtière. Cependant, les pôles structurants du département sont davantage plébiscités. Par exemple, 23% des établissements arrivant à Vitré Communauté étaient précédemment implantés dans le reste de la France.

L'ensemble des EPCI a attiré, sur la période 2005-2015, 1 594 établissements d'Île-de-France et du reste de la France.

Rennes Métropole attire davantage de fonctions métropolitaines

Les EPCI d'Ille-et-Vilaine attirent principalement des entreprises du secteur du commerce (17%), de la santé et de l'action sociale (17%), de la construction (12%) et des activités spécialisées, scientifiques et techniques (14%). Pour ce dernier secteur, Rennes Métropole capte 47% des implantations. Elle attire également 45% des établissements d'information et de communication et 40% des activités financières et d'assurance. À titre de comparaison, sur 100 implantations en Ille-et-Vilaine, 35 sont réalisées à Rennes Métropole. En cohérence avec sa structure économique, l'agglomération capte davantage les établissements de services supérieurs que les autres EPCI.



¹ Le « reste de la France » correspond aux territoires français en dehors de la Bretagne et des départements limitrophes.



Contacts

Karine Baudy

02 99 01 85 02

k.baudy@audiar.org

Christophe Le Page

02 99 01 86 55

c.lepage@audiar.org